Comité technique de l'eau – compte rendu des échanges

Date : 08 juillet 2026
Lieu : Arvieux

Les présentations sont jointes au compte rendu

Introduction – contexte et enjeux

Marc Fiquet, évoque la nouvelle charte du Parc renouvelée pour 15 ans à compter de 2026 et la mesure 23 sur la gestion durable et solidaire de la ressource en eau. La ressource devient un enjeu prioritaire et le rôle du Parc est de fédérer une démarche collective de gestion de la ressource avec une approche prospective couplant quantité et qualité. L'objectif de ce 1er comité technique de l'eau est le partage des connaissances, des démarches engagées, mais aussi des attentes des acteurs.

Dominique Gauthier, en tant que président du conseil scientifique du Parc, évoque plus précisément les enjeux autour de la ressource et des milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique: la perte des surfaces de zones humides et leur dégradation, une baisse de la disponibilité de la ressource, des usages de l'eau en augmentation, les impacts de l'évolution des milieux périglaciaires sur la ressource, l'apparition de problèmes sanitaires avec l'augmentation de la température et la baisse des débits (développement d'algues et de cyanobactéries par exemple…), l'émergence du risque feu de forêt et les contraintes liées à la défense contre les incendies… Il souligne l'importance de réunir les scientifiques, gestionnaires et usagers de l'eau pour échanger sur ces sujets et partager la connaissance et remercie le Parc pour l'organisation de ce comité technique.

Gestion quantitative

Philippe Bouilly relève le manque d'informations sur les réservoirs carbonatés et demande si des suites seront données à ce diagnostic. Le programme Biospher'adapt porté par le Parc prévoit un deuxième stage sur les ressources souterraines.
Même remarque de Jean-Philippe Strasberg sur l'actualisation des prélèvements en eau après septembre. Il est prévu d'alimenter un observatoire de l'eau et des usages à partir de bases de données nationales et de méthodologies qui ont été développées dans le cadre des stages.
Marion Douarche évoque la démarche sur la Haute-Durance portée par le SMAVD, et en particulier le volet ressources qui sera complété par le travail du Parc sur le bassin versant du Guil. Elle souligne aussi que le modèle actuel de prévision C3PO développé sur la Durance reste à être affiné sur le Guil.

Georges Olivari demande si les périmètres de protection des captages sont bien définis sur le territoire. Ce sujet n'a pas été étudié dans le cadre du stage sur les usages, mais la majorité des captages ont des périmètres de protection.
Eric Cantet demande si une étude plus fine sur la performance des réseaux est envisagée, au regard des tendances contradictoires entre l'augmentation des prélèvements en eau pour l'eau potable et la baisse des volumes facturés. L'étude portée par la CCGQ sur la compétence eau potable répond en partie à cette interrogation. Sylvie Piffaretti précise que 3 communes du Queyras bénéficient d'un accompagnement personnalisé du Département pour améliorer le rendement de leur réseau.
Hervé Moynier confirme que sur l'usage agricole, les données sur les prélèvements sont manquantes. Il dispose de données sur les points de prélèvements et les surfaces de périmètres irrigables, mais pas sur les volumes prélevés. Il souligne le rôle des canaux dans la recharge des nappes même si on manque de données pour le quantifier ce phénomène complexe. Georges Olivari ajoute que ce rôle avéré en plaine alluviale et plus difficile a objectiver en montagne et qu'il ne faut pas perdre de vue l'impact du prélèvement brut sur les milieux aquatiques.

Qualité des cours d'eau

D'après les relevés ponctuels du CD05, la qualité du Guil est globalement très bonne avec une tendance à l'amélioration (bilan 2006-2024), mais des problèmes ponctuels peuvent apparaitre comme la valeur mauvaise du Carbone organique dissout en 2025 à l'aval du Guil ou encore la qualité moyenne bactériologique en période étiage. Sur la thermie, le suivi mis en place depuis 2021 à Abriès et à la confluence du Chagne et du Guil indique des températures moyennes autour de 6,3°C avec des amplitudes thermiques fortes, mais qui restent bonnes pour les salmonidés (<19°C). Pascal Krieg Rabeski insiste sur la complexité du relevé thermique et donne l'exemple du Buëch où a été réalisé un levé thermique aéroporté sur tout le linéaire. Sur le bas du bassin versant du Guil, l'amplitude thermique est plus faible pour différentes raisons : débits plus forts, berges ombragées et l'influence du barrage de Maison du Roy. La thermie est une donnée intéressante pour étudier les macro-invertébrés au pas de temps du quart d'heure (protocole de la MRE). Alors que le SMAVD a mis en place 25 points de mesure de la thermie sur la Durance et les corrèle avec l'hydrogéologie. Les données collectées par le réseau thermique départemental devrait être accessible sur Géomas.

La prolifération des algues suscite des échanges. Boris Doye fait remonter dans sa pratique de kayakiste le développement précoce des algues dans le Guil cette année. Philippe Moullec évoque la campagne de qualification des algues qui débutera en septembre sur le Guil avec une formation prévue pour un suivi participatif. Le CD05 a une stagiaire qui travaille sur un protocole pour qualifier et quantifier les algues. Georges Olivari souligne une valeur de pH élevée sur le Guil autour de 9, qui est favorable au développement des algues. La baisse des débits et l'augmentation des températures sont également des facteurs expliquant le développement algal dans les cours d'eau de montagne. Il y a un vrai besoin d'objectiver ce phénomène.

Hervé Moynier précise que la chambre d'agriculture a mis en place 17 sondes de suivi installées pendant l'irrigation (du 15 avril à fin septembre) sur le Drac et le Buëch et propose de mettre à disposition ces données (les sondes de niveau enregistrant également la température).

La présentation d'Eric Cantet sur le suivi de la qualité des cours d'eau à l'amont et à l'aval des STEP montre les impacts des rejets de l'hiver sur les matières azotées, phosphorées et la bactériologie. Sur 3 des 4 STEP, le paramètre ammoniac a une valeur plus forte à l'aval également. Il est prévu de réaliser une campagne cet été. Il remarque que malgré les rejets des

STEP en amont, le Guil a un débit suffisant pour retrouver une bonne qualité. La longueur du tronçon impactée par les rejets des STEP n'a pas été étudiée. Philippe Moullec souligne la conformité de ces rejets et la vigilance à avoir sur les impacts dans un contexte de diminution de débit et de réchauffement. Hervé Leroy souligne des problèmes de nitrites sur la Guil au niveau d'Abriès.
Philippe Moullec retrace tout l'historique des recherches des causes de mortalité piscicole. Une molécule a été retrouvée dans tous les compartiments sans expliquer réellement son origine : le dibutylformamide. La question est pourquoi le Guil ? Des recherches doivent se poursuivre pour expliquer son origine, par exemple dans l'eau potable et les nappes alluviales. Des hypothèses sont émises comme les pollutions atmosphériques. Pascal Krieg Rabeski évoque aussi les mauvais résultats écotoxicologiques sur les gammares déployés sur le Guil, notamment en amont de l'Aigue Agnelle, sans pouvoir expliquer les causes.
Laurent Cavalli évoque le suivi approfondi des lacs d'altitude du programme Bioalpine qui vise notamment à caractériser les polluants présents dans l'eau, la neige, les sédiments et les poissons et pourra apporter des réponses sur les origines de certains polluants.

Les truites de la Haute-Durance
L'étude génétique des truites démontrent des transferts entre bassins versants à l'époque glaciaire (plus précisément la recolonisation post-glaciaire des cours d'eau). Deux lignées génétiques différentes sont identifiées : des truites d'origine adriatique (bassin du Pô) et des truites d'origine méditerranéenne. Deux vagues de colonisation différentes sont envisagées :

1/ colonisation de la lignée adriatique en amont de la Durance via le col de Montgenèvre qui s'expliquerait par des conditions hydrogéomorpholiques favorables à ses migrations liées à la déglaciation (phénomène d'isostasie, de lac proglaciaire, phénomène de captures de rivières …)

2/ colonisation de la truite méditerranéenne par des refuges glaciaires au sud. Autour du Viso, des conditions spécifiques auraient permis des migrations locales entre le Guil et le Val Pellice. David Doucende insiste sur le caractère patrimonial de la truite, et présente la politique de la fédération de pêche en matière de communication pour que la truite devienne une espèce emblématique du département (films, peluches, goodies…). Monique Fort fait remarquer qu'il manque des preuves géologiques pour expliquer ces transferts d'un bassin versant à un autre. Le représentant d'EDF questionne sur l'hypothèse d'un transfert par l'homme de ses transferts. Laurent Cavalli fait remarquer que le postulat dans le schéma proposé est de considérer une recolonisation par l'aval et non par l'amont.

Les politiques régionales de l'eau
Jean-Philippe Strasberg évoque l'étude Clim'eau en faisant un zoom sur les stations du BV GUIL, et notamment Ceillac. Il évoque les suites à donner de cette étude qui a été réalisée dans des délais trop courts et avec des données manquantes. Il souhaite intégrer les usages manquants (comme l'irrigation) et de données sur les prélèvements, avec en priorité un travail sur le site JOP2030.
Isabelle Chouquet passe très rapidement sur le 12^{e} programme et les outils de gestion comme les contrats eau et climat, citant l'exemple du contrat monté avec la CCSP sur l'Embrunais. Elle présente le plan d'adaptation au changement climatique du bassin qui met en avant la vulnérabilité du bassin versant du Guil, au regard de plusieurs critères comme l'assèchement des sols, la perte de biodiversité humide et la détérioration de la qualité de l'eau. Elle précise que le diagnostic de vulnérabilité sur les risques naturels n'est pas pertinent sur les territoires de montagne à cause de l'indicateur choisi qui est celui de la sinistralité sur les 15 dernières années en Md'€. Elle évoque les paniers de solutions pour répondre aux grands enjeux.

Compte tenu de l'heure avancée de la matinée, Marc Fiquet propose de poursuivre les discussions autour d'un buffet offert par le Parc. Malheureusement, il a manqué un peu de temps pour pouvoir discuter des suites notamment en matière de gouvernance et d'animation

à mettre en place sur le territoire. D'autres réunions seront programmées, de manière concertée avec la CCGQ, pour en discuter. L'intention est de poursuivre ce type de séquence, de permettre des échanges techniques réguliers entre les différents acteurs pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés, d'anticiper et de s'adapter aux effets du changement climatique. Pour ceux qui le peuvent, une visite de terrain est proposée pour évoquer d'autres aspects opérationnels.
L'ensemble des participants et intervenants sont remerciés.